

22

n° département

CARNOET

commune

PENITY (LE)

lieu-dit

adresse

0449

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'œuvre

NOTRE DAME

1 Adour 3298

Coordonnées. LAMBERT1

X = 16952

Y = 09022

Cadaastre

année :

section :

parcelle :

année : 1832

section : D1

parcelle : 4

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection INSCRIT M.H. (1927)

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: CROIX MONUMENTALE

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 1ERE MOITIE 16E SIECLE, 2E MOITIE 17E SIECLE, ANNEE (1675), PORTE LA DATE

I - HISTORIQUE

1. EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2. CONTEXTE HISTORIQUE . / .

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Cette construction est du XVIème siècle, du début de ce siècle (1).

Le chevet est décoré d'écussons, tenus, l'un par un ange, l'autre par un lion, mais les emblèmes héraldiques ont disparu et ne peuvent apporter aucune indication.

L'achèvement de l'aménagement intérieur a dû s'étendre jusqu'au milieu du XVIIème siècle (inscription sur la chaire) (2).

La même source relève la date de 1675 au-dessus de la petite porte, au-dessous du lambris, et le nom d'un prêtre : Messire Saveau.

4. RESTAURATIONS. DEGRADATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENTS d'AFFECTATION

Une restauration de la chapelle est entreprise en 1880 par le recteur Cloarec, sans que l'on en connaisse les détails (3).

(1) . Cf. COUFFON .- op. cit., p. 50.

(2) . Cf. A.D. .- Rapport de 1844.

(3) . Cf. A.P. .- Cahier de la paroisse, p. 51.

II - DESCRIPTION

1. SITUATION (cf. photo n° 1)

Cette chapelle est située à quelques mètres de la route Callac-Carhaix.

Le site est assez isolé.

Il semble avoir été choisi à cause de la proximité d'une source : une fontaine est incorporée au chevet (à l'extérieur).

A l'Est de la chapelle coule le Lière.

A l'Ouest de la chapelle, à dix mètres à peu près, s'élève un petit calvaire, situé dans l'axe du portail Ouest.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

La chapelle est entièrement construite en grand appareil régulier de grani.

Le toit est recouvert d'ardoises.

Les parements internes sont crépis.

Dallage moderne en pierres régulières.

3. PARTI GENERAL: PLAN. COUPES. ELEVATIONS INTERIEURES

Parti général, plan, coupes (cf. photo n° 1)

Petit édifice de plan rectangulaire, orienté, dont les murs goutterots sont reletavement élevés.

Chevet plat ouvert d'une large verrière.

Petit clocheton sur le mur-pignon occidental.

Charpente lambrissée.

Deux contreforts biaux aux angles du mur du chevet ; sur chaque goutterot Nord et Sud, deux contreforts droits encadrent la baie qui y est ouverte.

Le chœur liturgique est marqué d'un degré.

Elévations intérieures (cf. photos 2, 3)

- Mur Ouest : le mur est ouvert d'une porte axiale en arc légèrement brisé, à profonde embrasure droite ; l'arc est appareillé en six claveaux. Dans les angles du mur Ouest avec les murs latéraux Nord et Sud, et à hauteur de l'arc de la porte, apparaît un départ de corniche encastré dans la maçonnerie des murs goutterots ; la corniche est moulurée au Sud, rectangulaire au Nord.

A gauche de la porte un bénitier semi-circulaire est encastré dans le mur ; il porte trois moulures à la partie supérieure et se termine en cul-de-lampe lissé. A droite de la porte, deux gros blocs sont encastrés dans la maçonnerie du pignon ; au-dessus de ces blocs, à hauteur d'imposte de la porte, une pierre grossièrement taillée est en léger ressaut sur le mur.

- Mur Sud : mur goutterot ouvert d'une fenêtre en arc brisé à ébrasement en cavet ; l'allège à double ressaut possède le départ d'un meneau disparu ; les meneaux de jambage s'interrompent à hauteur d'imposte. Ce mur comporte le seul accès actuel à l'édifice, par une porte rectangulaire à linteau de bois ; un bénitier est encastré à gauche de la porte, monolithe, semi-octogonal, terminé en cul-de-lampe à cinq pans.

- Mur Nord : élévation identique, mais ce mur ne comporte pas d'accès -

- Mur Est : mur-pignon recouvert d'un crépis blanc enduit d'une peinture couleur terre de sienne ; un motif en losange garni d'un dessin géométrique de fleur parcourt la peinture qui monte jusqu'à hauteur d'imposte.

Cette peinture couvrant toute la largeur du mur est interrompue par la grande baie en arc brisé, dans l'axe de la chapelle ; baie à réseau composé de quatre lancettes en arc brisé, trilobées, regroupées par deux dans la partie supérieure, chaque groupe sous arc brisé enfermant lui-même un réseau de trois larmes trilobées ; une amende couronne le haut de la composition ; elle est elle-même divisée en quatre petites amendes trilobées.

L'ébrasement de la baie est mouluré en cavet ; l'allège en glais à un résaut.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Ouest (cf. photos 4 et 5)

Façade symétrique caractérisée par la hauteur relative des murs latéraux. Mur-pignon ouvert d'une porte axiale en plein cintre à deux claveaux et clé axiale, ornée d'une moulure géométrique en trapèze.

La plinthe est assez fortement saillante et moulurée d'un talon renversé souligné d'un grain d'orge.

Les rampants sont ornés de cinq crochets ; les crossettes sont saillantes et ornées d'une volute.

Le clocher s'élève au nu du mur ; il se compose d'une souche cubique couronnée par une corniche sur ses quatre faces, moulurée d'un quart-de-rond et d'une doucine ; l'étage de cloche est ouvert sur toute sa hauteur de deux baies sur les faces Est et Ouest ; les faces Nord et Sud comportent deux petites ouvertures super-

posées ; une traverse de bois supporte la cloche ; la chambre de cloche est couronnée par une corniche à denticules , moulurée en quart-de-rond.

Au-dessus s'élève une courte flèche pyramidale, amortie d'une croix de granit, cantonnée aux quatre angles de pinacles.

Façade Sud (cf. photo n° 6)

Mur goutterot ouvert d'une porte en anse de panier moulurée de trois cavets et d'une fenêtre en arc brisé à ébrasement mouluré en cavet, appui taluté.

La fenêtre est encadrée de deux contreforts à un ressaut, amortis en talus

Une corniche en cavet court sous l'égout du toit ; de part en part apparaissent les abouts des entrails de la charpente.

Façade Nord

Élévation identique mais ce mur ne comporte pas d'accès

Façade Est (cf. photos 7, 8, 9, 10, 11 et 12)

Le mur-pignon est percé en son centre d'une vaste fenêtre à ébrasement en cavet. C'est une fenêtre en arc brisé, son réseau est dessiné en granit. Il se compose de deux lancettes en arc brisé, l'espace supérieur contient une amande. Chacune des deux lancettes se subdivise également en deux autres lancettes, plus petites et trilobées.

A hauteur d'imposte cette fenêtre est encadrée de deux sculptures en bas-relief : au Sud, un lion porte un écu muet ; au Nord, un ange aux jambes repliées porte lui aussi un écu muet.

Les rampants du toit sont ornés chacun de six crochets, ils se terminent

au Nord et au Sud par des pierres d'assise sculptées en ronde-bosse pour la partie antérieure et en bas-relief pour la partie postérieure : au Nord, un lion assis, tendant la gueule en avant ; au Sud, un animal de légende, une sorte de cheval, à la gueule ouverte.

Sous les rampants au Nord et au Sud s'appuie un contrefort biais. Ce sont des contreforts à double ressaut, dont la base s'élargit à quatre vingt centimètres du sol. On remarque à cette hauteur, sur toute la face Est, une moulure en talon renversé.

Entre la fenêtre et le contrefort Nord, une fontaine est creusée dans l'épaisseur du mur. Elle dessine un arc en plein cintre, profond de vingt centimètres. Le fond de cette niche est lui aussi creusé d'une deuxième niche semi-cylindrique voûtée en cul-de-four et ornée d'une petite accolade. Cette niche domine la piscine de la fontaine, à laquelle on accède par deux marches.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants symétriques, couvert en ardoise.

La charpente est totalement cachée par le lambris.

III - NOTE DE SYNTHESE

Petit édifice homogène, à dater du XVIème siècle : rampants à crochets, réseau de la fenêtre.

Le petit clocheton est de type fréquemment rencontré dans les chapelles de la région.

IV - DOCUMENTATION

1. SOURCES

* manuscrites :

- A.E. Saint Brieuc. Rapport du curé Bacoïni sur les chapelles du canton de Callac, daté du 28 août 1856 et notant le bon état de N.D. de Pénity.

- A.E. Saint Brieuc. Rapport du recteur Henriot de 1844.

- A.P. Carnoët. Un cahier de paroisse de 1890, notamment p. 51.

* imprimées : . / .

2. TRAVAUX HISTORIQUES

- CHARDIN (Paul) .- Recueil de peintures et sculptures héraldiques .- Bull. Monumental, T LVII (1891-1892) p. 22.

3. DICTIONNAIRES. REPERTOIRES

- COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint Brieuc et de Tréguier .- Saint Brieuc, Presses bretonnes, 1939-1941, 3 vol., in 8°, t. I, p. 80.

- FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord Saint Brieuc, Presses bretonnes 1949, in 8°, p. 24.

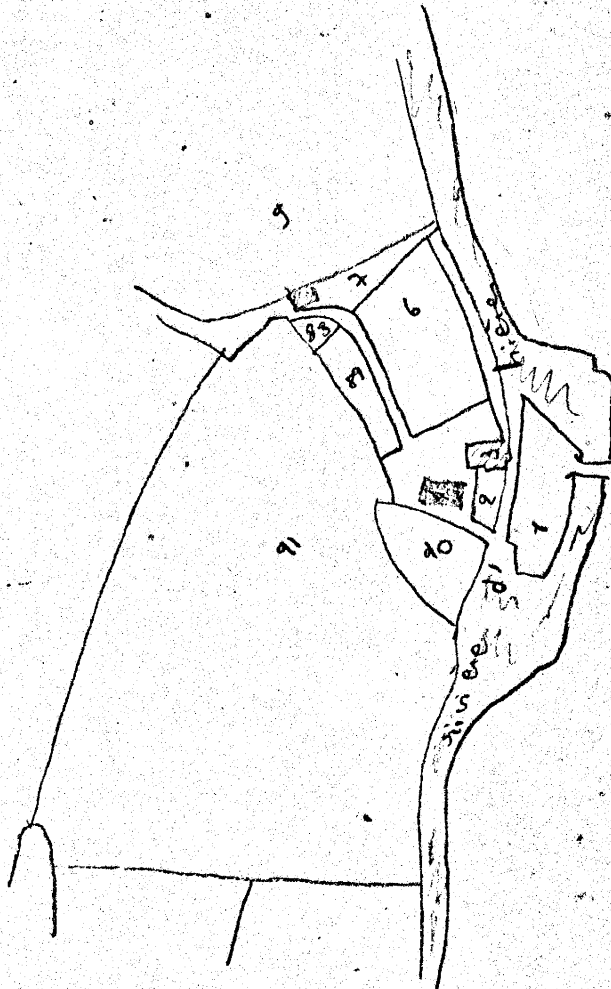
- GAULTIER DU MOTTAY (J.) .- Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord .- Mem. Soc. arch. hist. Côtes-du-Nord, 2ème série, t. I, p. 53.

7M

Chapelle du Scirky

en Canot

22



1832

Section D₁

1/2500

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

I) Plan

CARNOET

22

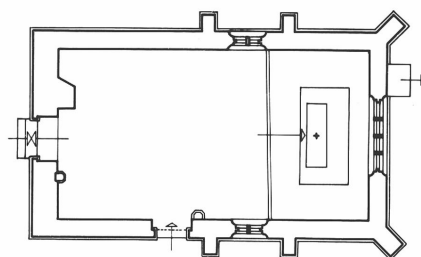
CHAPELLE DU PENITY

Plan

Cliché DAGORN

76.22.99 P

		1
	CARNOET Côtes-du-Nord	
	Chapelle de Penity	
	Y. Charpentier - J.F. Autret	1960



0 5 10 20M

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ARCHITECTURE

1. Vue générale Sud-Ouest	68.22.1364 V
2. Vue intérieure vers l'Ouest	68.22.1330 V
3. Vue intérieure vers l'Est	68.22.1331 V
4. Vue générale de la façade Ouest	68.22.1319 V
5. Face Ouest du clocheton	68.22.1325 V
6. Vue générale de la façade Sud	68.22.1320 V
7. Vue générale de la façade Est	68.22.1321 V
8. Pierre d'assise du rampant Sud du chevet	68.22.1324 V
9. Pierre d'assise du rampant Nord du chevet	68.22.1323 V
10. Fontaine	68.22.1322 V
11. Face Est : pierre sculptée côté Sud	68.22.1402 X
20. Face Est : pierre sculptée côté Nord	68.22.1403 X

MOBILIER

21. Vierge à l'Enfant	010 V 2107
22. Vierge N.D. du Pénity, vue de face	68.22.1329 V
23. Saint Nicodème	010 V 2108
24. Vierge à l'Enfant, vue de face	68.22.1328 V
25. Statue de Saint Yves	010 V 2105
26. Statue de Saint Yves, détail	010 V 2106
27. Croix : vue générale de la face Est	68.22.1327 V
28. Croix : vue générale de la face Ouest	68.22.1326 V

ORFÈVREURIE

29. Calice et sa patène	71.22.493 Z
30. Encensoir	71.22.620 Z
31. Clochette	71.22.492 Z

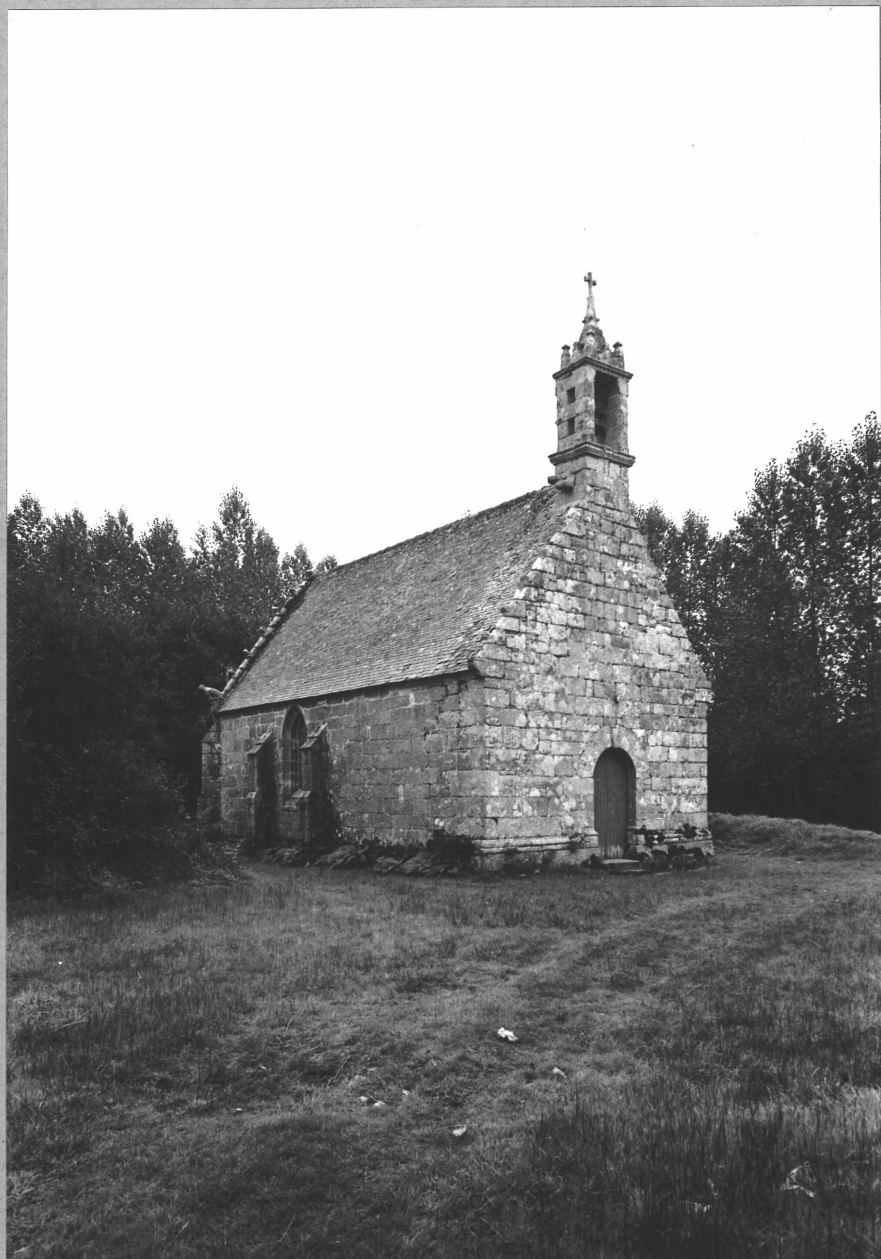
CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale Nord-Ouest

Cliché ARTUR

68.22.I364 v



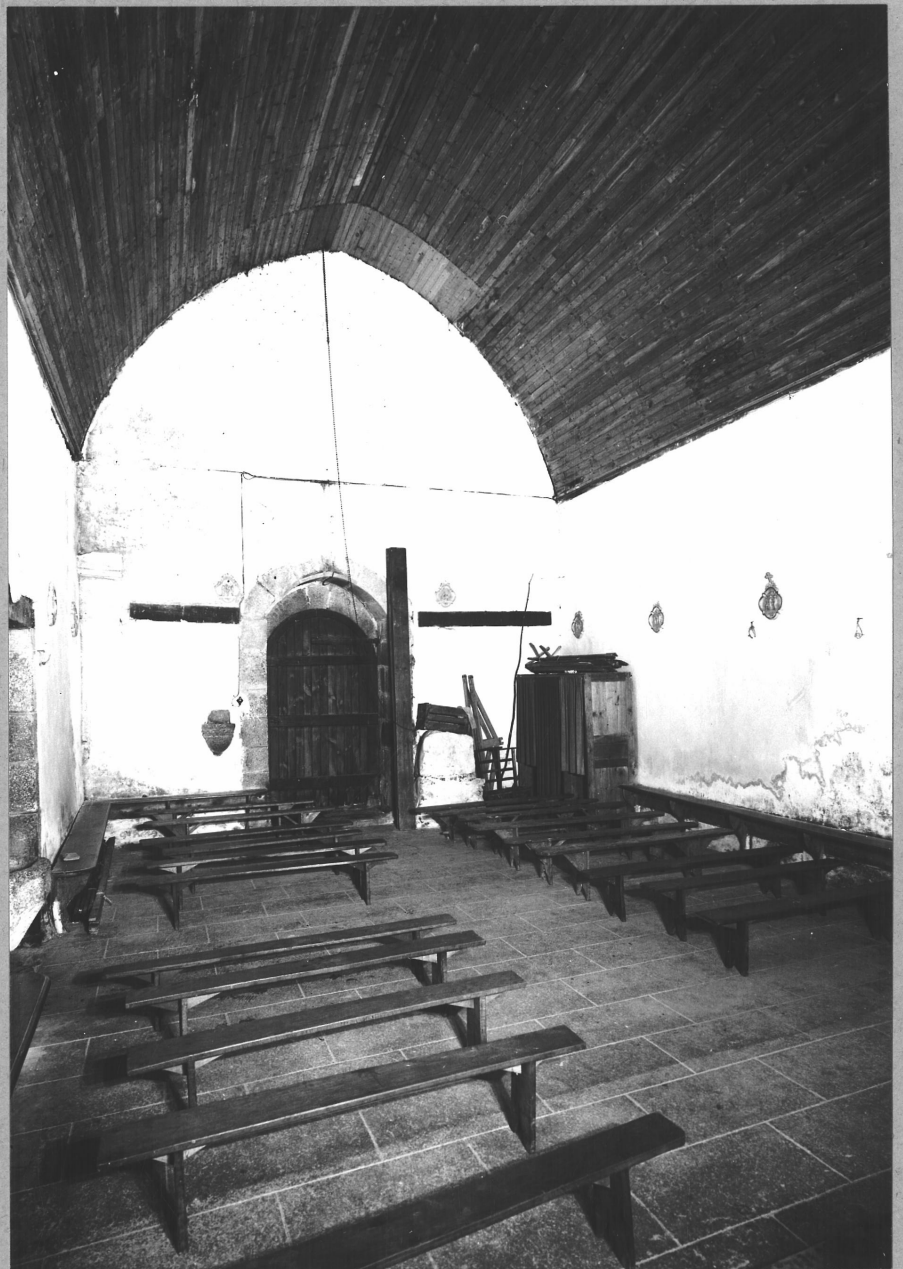
CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale vers l'Ouest

Cliché ARTUR

68.22.I330 V



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale de la face Ouest

Cliché ARTUR

68.22.I3I9 V



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale de
la face Sud

Cliché ARTUR

68.22.I320 V



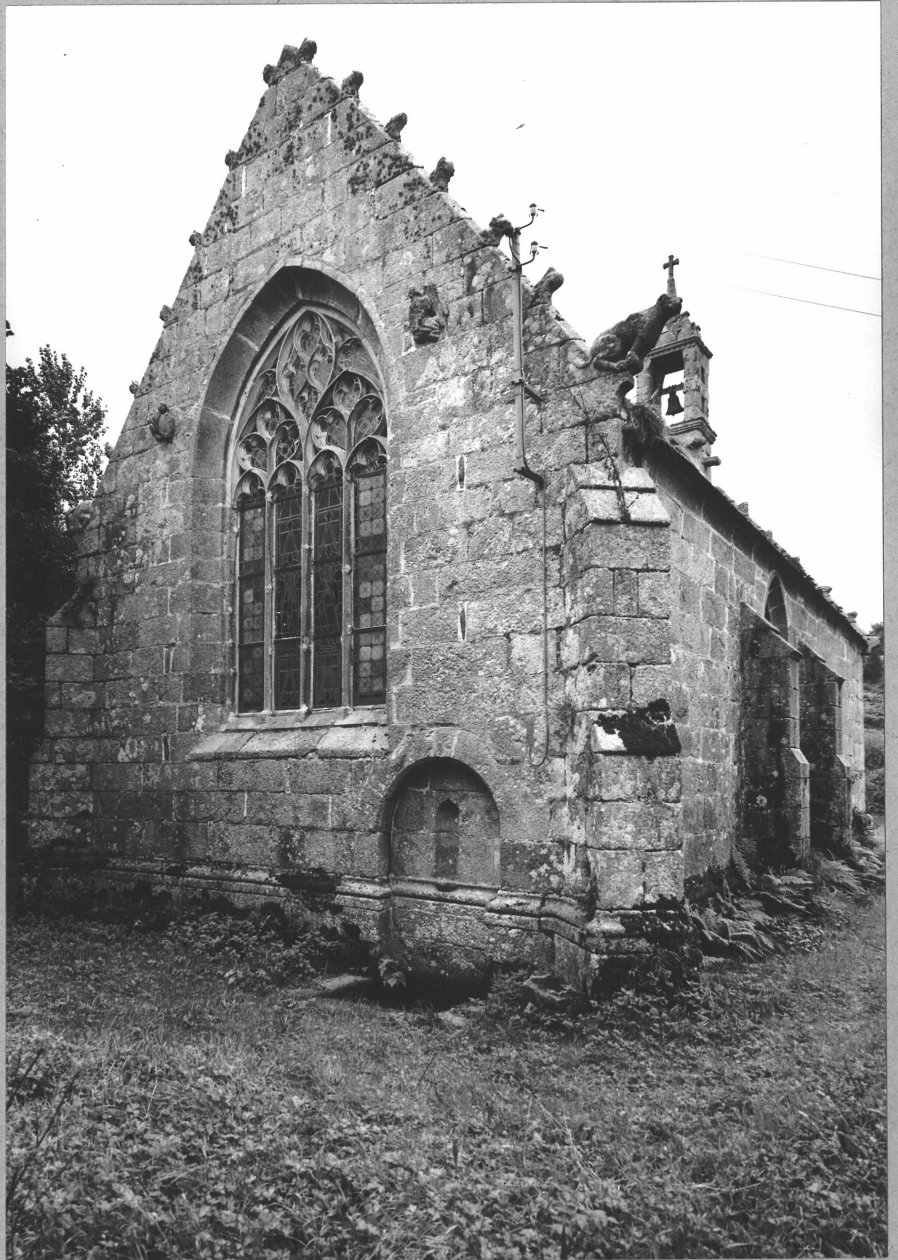
CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale de
la face Est

Cliché ARTUR

68.22.I32I V



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Face Ouest du Clocheton

Cliché ARTUR

68.22.I325 V



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Pierre d'assise du
côté Sud du Chevet

Cliché ARTUR

68.22.I324 v



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Pierre d'assise du côté
Nord du chevet

Cliché ARTUR

68.22.I323 V



CARNOËT 22

CHAPELLE DU PENITY

Vue générale vers l'Est

Cliché ARTUR

68.22.133I V



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Face Est : pierre sculptée
côté Sud

Cliché ARTUR

68.22.I402 X



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Face Est : pierre sculptée
côté Nord

Cliché ARTUR

68.22.I403 X



CARNOET 22

CHAPELLE DU PENITY

Fontaine - contre le mur Est -

Cliché ARTUR

68.22.I322.V

